

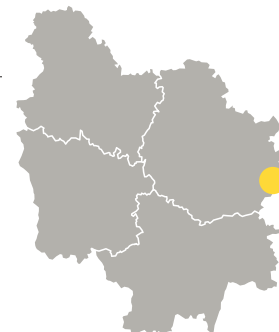


DESRIPTIF DE L'ACTION

Les poules au service de la prévention des déchets ! Sur ce territoire, la commune de Villers-les-Pots a aménagé un poulailler communal en plein centre et la Communauté de Communes Auxonne-Val de Saône propose l'adoption de poules aux enfants et aux assistantes maternelles.



Poulailler communal avec adoption de poules



OBJECTIFS RECHERCHÉS

Nourrir les animaux participe à la réduction et à la valorisation des déchets alimentaires. Le poulailler communal a été mis en place pour permettre aux habitants de détourner les restes alimentaires de la collecte. Sur ce territoire concerné par la redevance incitative, cette initiative s'est accompagnée d'une opération d'adoption de poules pour donner de la visibilité à la prévention des déchets.

**Communauté de Communes
Auxonne-Val de Saône**

16 communes, 15 300 habitants

Commune de Villers-les-Pots

1050 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Un poulailler partagé** : une quarantaine de foyers déposent régulièrement leurs épiluchures, réduisant ainsi leurs déchets sans la contrainte de l'entretien d'un poulailler. Le Conseil municipal des jeunes prend soin des poules, les enfants assurent un tour de garde pour l'entretien du poulailler et ils récupèrent les œufs.
- ➔ **30 paires de poules adoptées** : 26 foyers et 4 assistantes maternelles ont adopté une paire de poules. D'autres se sont ensuite lancés par eux-mêmes
- ➔ **Un geste concret de développement durable** : une poule peut picorer jusqu'à 100 kg de déchets alimentaires par an, et fournit des œufs en circuit ultra court (1 œuf chaque jour par poule en période de ponte) !
- ➔ **Un temps fort de communication sur la prévention des déchets** : 2 reportages sur France 3 Bourgogne Franche-Comté, 2 reportages sur France Bleu Bourgogne, 2 articles dans le Bien Public, 1 article dans *l'âge de faire*, 1 article dans 4 Saisons du Jardin bio et beaucoup de bouche à oreille !

TÉMOIGNAGE

« Dans cette initiative, sans se fixer d'objectifs quantitatifs sur le volume de déchets à détourner, ce qui nous a intéressés, c'est de pouvoir donner du sens à la prévention des déchets. Les deux opérations conjuguées, poulailler et adoption, ont apporté une forte visibilité à notre action. Cela crée un effet d'entraînement auprès des habitants. Pour aller plus loin encore, nous envisageons de recenser les poulaillers privés du territoire en vue de les rendre accessibles aux riverains.

**Cédric Vautier, Vice-président à l'Environnement CC Auxonne Val de Saône,
Conseiller municipal Villers-les-Pots**

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Printemps 2013** : départ de l'opération « poulailler »
 - la commune prête un terrain au centre du village situé derrière l'école maternelle
 - les habitants, les enfants, les élus et le personnel municipal construisent le poulailler
 - la Communauté de communes finance l'achat des poules.
- **Mai 2013** : inauguration du poulailler communal avec une omelette géante (renouvelée chaque année avec succès)
- **Printemps 2014** : conception de l'opération "J'adopte deux poules"
 - définition des critères d'éligibilité (foyers avec enfants entre 5 et 14 ans)
 - choix du fournisseur
 - rédaction d'une charte d'adoption, du dossier de demande d'adoption,
 - conception des supports de communication (affiches, dossier de presse).
- **Juin 2014** : lancement de l'opération "J'adopte deux poules" et campagne de communication
- **Janvier 2015** : l'opération d'adoption est renouvelée et étendue aux assistantes maternelles

CONTACT

Claire CAO PESKA
prevention.dechets@ccavds.fr
03.80.27.03.23

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

HUMAINS

- ➔ **Construction du poulailler municipal** : 2 journées par les habitants et enfants, l'employé communal et les élus de Villers-les-Pots
- ➔ **Entretien du poulailler** : 1h hebdomadaire par un groupe tournant de 3 enfants du Conseil municipal des jeunes (y compris pendant les vacances scolaires), intervention ponctuelle de l'agent communal
- ➔ **Opération "J'adopte deux poules"** : 6 jours pour l' élu référent et le chargé de mission (préparation de l'opération, communication, traitement des demandes)

TECHNIQUES

- ➔ **Matériaux de récupération pour la construction du poulailler, achat de grillage à poules par la commune, des poules par la Communauté de communes, mise à disposition du terrain par la commune.**

COÛTS

Poules du poulailler

100 €

Grillage

100 €

Poules à l'adoption

24 € par paire, soit 720 € depuis le lancement de l'opération.

Impression en interne de supports de communication (affiches, flyers)

10 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Pour le poulailler collectif** :
 - privilégier un emplacement stratégique (lieu de passage, descente de bus, école...)
 - définir un tour de rôle pour le poulailler (celui qui entretient, récupère les œufs)
- ➔ **Pour l'opération "J'adopte deux poules"** :
 - prévenir le risque que la poule « finisse à la casserole » ! (charte d'engagement, diplôme d'adoption remis aux enfants avec choix de deux prénoms, etc.)



VALORISATION

Le poulailler communal est une action très originale, reproductible si le contexte local réunit les conditions du succès développées plus haut. L'opération "J'adopte deux poules" est aujourd'hui plus courante, facile à mettre en place et très visible.

PARTENAIRES

Conseil Municipal des Jeunes de Villers-les-Pots, commune de Villers-les-Pots, jardinerie (ayant un service/fournisseur de volailles).

